

## Publication dématérialisée des actes pris par la Commune

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 tous les actes réglementaires de portée générale pris par la commune ; arrêté municipal de police, délibérations du Conseil Municipal seront publiés exclusivement sur le site internet de la Commune afin d'être portés à la connaissance du public.

Le compte rendu des séances du Conseil Municipal affiché précédemment à la porte de la mairie est remplacé par l'affichage ET la publication en ligne sur le site de la commune de la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal.

## REMRORQUE AUX DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que vous pouvez disposer d'une remorque grillagée de très bon calibre de remplissage pour régler le problème de l'évacuation des déchets verts lors de vos travaux de jardinage.

**Renseignements et réservation directement au secrétariat de la mairie.**

## MANIFESTATIONS ESTIVALES À CAILLAC

### ❖ **Samedi 25 Juin :**

7h30 : **Lac de la Vergne** – Concours de Pêche organisé par l'Association du Lac de la Vergne. *Renseignements au 06 40 35 71 71 / Inscriptions sur place*

À partir de 19h sur la place, **Fête de la Musique** organisée conjointement par le Comité des Fêtes et l'Echoppe.

### ❖ **Mardi 19 Juillet :**

**Marché gourmand « LOT OF SAVEURS »**, organisé par le Grand Cahors. Ce marché très prisé revient cette année à Caillac.

*Sans réservation – Pensez à apporter vos couverts*

❖ **Vendredi 22 Juillet :**

Apéritif dinatoire inter associations au bord du Lac, organisé par le Cercle de l'Amitié.

❖ **Samedi 30 et Dimanche 31 Juillet :**

Aubades aux habitants dans le cadre de la préparation de la Fête Votive par le Comité des Fêtes

❖ **Samedi 6 Août à 21h Salle du Lac de la Vergne :**

**Pièce de théâtre organisée par l'œil des Arts**

Compagnie « Ça Parl'Lot » : « Les métamorphoses d'Ovide »

*Participation au chapeau*

❖ **A partir du 16 août, Installation du Chapiteau des Cas du Cyrque sur la prairie**

- Colos apprenantes du 21 au 26 août avec restitution publique du spectacle le 26 août
- Ateliers découvertes le 20 août à l'occasion de la fête votive

❖ **Les 19 et 20 Août :**

**FÊTE VOTIVE de CAILLAC**

*Le programme vous parviendra directement.*